

Mise à jour n° 119 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2016 06 15

16^e mise à jour du Tome I – Conception routière

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux-titre et Dépôt légal		Faux titre et Dépôt légal	
Modification et information	Juin 2012	Modification et information	Juin 2016
Introduction i à iv	Juin 2013	Introduction i à iv	Juin 2016
Table des matières i et ii		Table des matières i et ii	
Notes générales 1 à 8	Oct. 2011 Déc. 2013 Janv. 2014 Juin 2014	Notes générales 1 à 8	Juin 2016
Séparateur du chapitre 9 et dos de couverture		Séparateur du chapitre 9 et dos de couverture	

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
2	i à iii	2014 06 15	i à iii	2016 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 à 8	2013 06 15 2014 06 15	1 à 8	2013 06 15 2016 06 15	Introduction du nouveau nom du Ministère.
4	i et ii	2011 10 30	i et ii	2016 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 à 6	2005 06 15 2011 10 30	1 à 6	2011 10 30 2016 06 15	Introduction du nouveau nom du Ministère. Section 4.3.3 « Arrondi de talus et banquettes » : modification de la largeur minimale de l'arrondi de talus.
5	i et ii	2013 06 15	i et ii	2016 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	2011 10 30 2013 06 15	1 et 2	2016 06 15	Introduction du nouveau nom du Ministère.
	7 à 10	2013 06 15	7 à 10	2013 06 15 2016 06 15	Section 5.6 « Recouvrement de l'accotement » : ajout de l'exigence de recouvrir les accote- ments des bretelles d'autoroute.
	DN 001 à DN 008	2011 10 30	DN 001 à DN 008	2016 06 15	DN 001 à 007 : ajout de la valeur des pentes de la chaussée et des accotements, modification de la largeur de l'arrondi de talus, ajout de réf- érences au <i>Tome VIII – Dispositifs de retenue</i> et au <i>Tome II – Construction routière</i> .

Mise à jour n° 119 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2016 06 15

16^e mise à jour du *Tome I – Conception routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
6	i à iii	2013 06 15	i à iii	2016 06 15	Actualisation de la table des matières.
	7 à 16	2010 06 15	7 à 16	2010 06 15	Section 6.3 « Tracé en plan » : déplacement du texte sur la longueur de courbes possédant les rayons de courbure souhaitables.
		2013 06 15		2016 06 15	
	25 et 26	2012 06 15 2013 06 15	25 et 26	2013 06 15 2016 06 15	Tableau 6.4–2 : modification de la façon de reproduire l'équation du paramètre « K ».
33 à 36	2010 06 15 2013 06 15	33 à 37	2010 06 15 2016 06 15	Section 6.4.4 « Voies auxiliaires pour le dépassement » : ajout de la valeur de la largeur d'une voie auxiliaire, du principe d'équilibre dans la répartition des possibilités de dépassement dans chaque direction, des principes de base encadrant la configuration des voies auxiliaires, et des avantages et inconvénients de diverses configurations de voies auxiliaires.	
7	i et ii	2014 06 15	i et ii	2016 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	2009 10 30	1 et 2	2009 10 30 2016 06 15	Introduction du nouveau nom du Ministère.
	15 à 18	2014 06 15	15 à 18	2014 06 15 2016 06 15	Section 7.11.2 « Distance de visibilité de traversée à partir de la route secondaire » : ajout d'une référence au <i>Tome V – Signalisation routière</i> pour la visibilité de traversée aux passages pour les camions hors normes.
8	i à v	2014 06 15	i à v	2016 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	2012 06 15	1 et 2	2012 06 15 2016 06 15	Introduction du nouveau nom du Ministère.
	33 et 34	2014 06 15	33 et 34	2014 06 15 2016 06 15	Introduction du nouveau nom du Ministère.
	37 et 38	2014 06 15	37 et 38	2014 06 15 2016 06 15	Ajout du terme « échangeurs » en raison du changement de titre du chapitre 9 du <i>Tome I – Conception routière</i> .
	DN 023 et DN 024	2012 06 15	DN 023 et DN 024	2012 06 15 2016 06 15	DN 024 : ajout des valeurs de rayons et de largeurs de voies.
9	1 à 3	93 09 15 2001 04 15	i à iv	2016 06 15	Remplacement du titre du chapitre par « Échangeurs ».
	5 à 35	93 09 15 95 03 02 96 05 09 2001 04 15 2003 04 15	1 à 33	2016 06 15	Actualisation de la table des matières. Introduction du nouveau nom du Ministère. Tableau 9.2–1 : retrait du tableau.

Mise à jour n° 119 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2016 06 15

16^e mise à jour du *Tome I – Conception routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
9					<p>Section 9.3.1 « Principes d'aménagement » : ajout du principe selon lequel un échangeur peut être aménagé au croisement d'une route et d'une autoroute, et selon lequel la conception géométrique d'un échangeur doit tenir compte de l'ensemble des éléments d'un tronçon, études de sécurité et capacité pour entrée/sortie à gauche, de l'élimination des virages à gauche par certains types d'échangeurs, de l'échangeur partiel, des avantages de faire passer l'autoroute sous une route importante.</p> <p>Section 9.3.2 « Critères de justification » : ajout que le croisement de deux autoroutes nécessite un échangeur et qu'un croisement autoroute et route nécessite une analyse détaillée pour justifier un échangeur.</p> <p>Section 9.4.2 « Échangeurs majeurs » : ajout de la définition de bretelle directe et de bretelle semi-directe.</p> <p>Figures 9.4–1 à 9.4–17 : ajout des avantages et des inconvénients de certains types d'échangeurs.</p> <p>Section 9.6.1 « Localisation et espacement des échangeurs » : ajout qu'il faut tenir compte du réaménagement des artères existantes dans le choix de la localisation d'un échangeur et que l'espacement entre des échangeurs en milieu rural peut être supérieur à 8 km. Ajout de la figure 9.6–1 « Exemple de cohérence et d'incohérence » qui était auparavant un dessin normalisé. Ajout d'une référence au <i>Tome V – Signalisation routière</i> concernant l'installation de la supersignalisation.</p> <p>Section 9.6.2.3 « Coordination entre équilibre des voies et voies de base » : ajout de texte au sujet de l'utilisation de voies auxiliaires pour respecter le principe du nombre de voies de base. Ajout des figures 9.6–2 « Méthode de calcul de l'équilibre des voies », 9.6–3 « Exemple d'équilibre des voies » et 9.6–4 « Coordination entre l'équilibre des voies et le nombre de voies de base » qui étaient auparavant des dessins normalisés.</p> <p>Section 9.6.3 « Entrecroisement » : ajout d'une définition d'entrecroisement.</p> <p>DN 015 : correction de références.</p> <p>DN 017, 018 et 019 : retrait et transfert du contenu des dessins normalisés sous forme de figures dans le texte du chapitre.</p>
	DN 001 à DN 019	93 09 15 95 03 02 96 05 09	DN 001 à DN 016	2016 06 15	

Mise à jour n° 119 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2016 06 15

16^e mise à jour du *Tome I – Conception routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
10	i et ii	2014 06 15	i et ii	2016 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 à 4	2012 06 15	1 à 4	2014 06 15	Introduction du nouveau nom du Ministère. Section 10.5.2 « Entrée d'une entreprise agricole, forestière ou d'élevage » : changement des critères de conception géométrique de l'entrée auxiliaire. Section 10.5.3.1 « Entrée commerciale : commerce à petite surface » : ajout des services d'urgence.
		2013 06 15		2016 06 15	
		2014 06 15			
DN 003 et DN 004	2005 06 15	DN 003 et DN 004	2016 06 15	DN 003 : modification en fonction des nouvelles exigences. DN 004 : retrait du dessin normalisé.	
DN 011 et DN 012	2005 06 15	DN 011 et DN 012	2005 06 15 2016 06 15	Correction d'une coquille.	
11	i à iii	2006 06 15	i à iii	2016 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 à 4	2005 06 15	1 à 4	2016 06 15	Ajout du terme « échangeurs » en raison du changement de titre du chapitre 9 du <i>Tome I – Conception routière</i> .
		2005 06 15		2016 06 15	
DN 001 à DN 014	2005 06 15 2006 06 15	DN 001 à DN 014	2016 06 15	Ajout du terme « échangeurs » en raison du changement de titre du chapitre 9 du <i>Tome I – Conception routière</i> .	
15	i à iv	2014 06 15	i à iv	2016 06 15	Actualisation de la table des matières.
	1 à 4	2014 06 15	1 à 4	2014 06 15	Introduction du nouveau nom du Ministère.
		2014 06 15		2016 06 15	
	11 à 16	2014 06 15	11 à 16	2014 06 15	Section 15.4.2.2 « Largeur des bandes cyclables » : augmentation de la largeur d'une bande cyclable longeant une aire de stationnement sur rue pour tenir compte de l'ouverture de la portière d'automobile.
		2014 06 15		2016 06 15	
	23 à 30	2014 06 15	23 à 30	2014 06 15 2016 06 15	Section 15.5.2.4 « Revêtement » : remplacement de l'enrobé EB-10C par l'enrobé EC-10 pour les pistes cyclables.
37	2014 06 15	37	2016 06 15	Section 15.11 « Bibliographie » : référence à l'édition 2009 du guide technique <i>Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes</i> de Vélo Québec.	
16	i et ii	2011 10 30	i et ii	2016 06 15	Actualisation de la table des matières.
	Avant-propos	2008 10 30	Avant-propos	2016 06 15	Retrait de la signature.